

AU
FIL
DE

L'ORGE

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA VALLÉE



SYNDICAT DE L'ORGE

NEWS LETTER

n° 03 - MAI 2020

Numéro spécial moustiques



Bzzz... bzzz... les moustiques reviennent. La nature est notre meilleure alliée.

La présence de moustiques (même si elle occasionne des désagréments), reste un phénomène naturel épisodique que l'on rencontre dans toutes les régions tempérées et tropicales du monde. Les écosystèmes en équilibre écologique ne sont pas des milieux propices à la prolifération des moustiques dès lors que l'écosystème est vivant et donc doté de nombreux prédateurs (grenouilles, larves de libellules, invertébrés divers).

Ainsi, l'Orge, les cours d'eau, les mares permanentes et les étangs ne génèrent pas de moustiques. La prolifération des moustiques est donc la résultante d'eau stagnante. C'est pourquoi, plus les milieux sont équilibrés et riches en prédateurs, moins les moustiques ne subsistent longtemps.

TRAITEMENTS INSECTICIDES: QUELLE EFFICACITÉ ?

Les traitements insecticides contribuent à l'affaiblissement de la diversité génétique : non seulement ils peuvent avoir un impact sur la santé humaine, mais ils contribuent aussi à la disparition des prédateurs naturels des moustiques comme les larves de libellule, les amphibiens ou les chauves-souris, même lorsqu'il s'agit de traitement dit biologique.

C'est pourquoi le Syndicat de l'Orge s'attache à ne pas utiliser de traitements insecticides. Ces modes d'intervention ne sont pas durables et contribuent même à aggraver le problème les années suivantes. L'absence de traitement insecticide permet de préserver la diversité génétique, ce qui contribue, à plus grande échelle, aux équilibres des écosystèmes et à une meilleure défense des espèces contre les maladies. Comme précisé par l'OMS, les piqûres de moustique ne peuvent pas transmettre le Covid-19, virus circulant par les voies respiratoires.



Le Syndicat de l'Orge agit contre les moustiques



Le moustique se développe aussi dans les sous-bois pour lesquels seuls les prédateurs naturels peuvent agir.

RÉÉQUILIBRER LES MILIEUX NATURELS

Sur les sites identifiés comme des gîtes de reproduction, des opérations d'aménagement et de gestion écologique pour restaurer les milieux naturels et rétablir les équilibres trophiques (relations proies/prédateurs) sont réalisées pour **réguler naturellement les moustiques lors des épisodes de prolifération**. A titre d'exemple, des gîtes artificiels à chauves-souris ont été installés sur certains secteurs de notre territoire pour pallier le manque de cavités naturelles qui leur sont favorables.

VALORISER LES "ZONES HUMIDES"

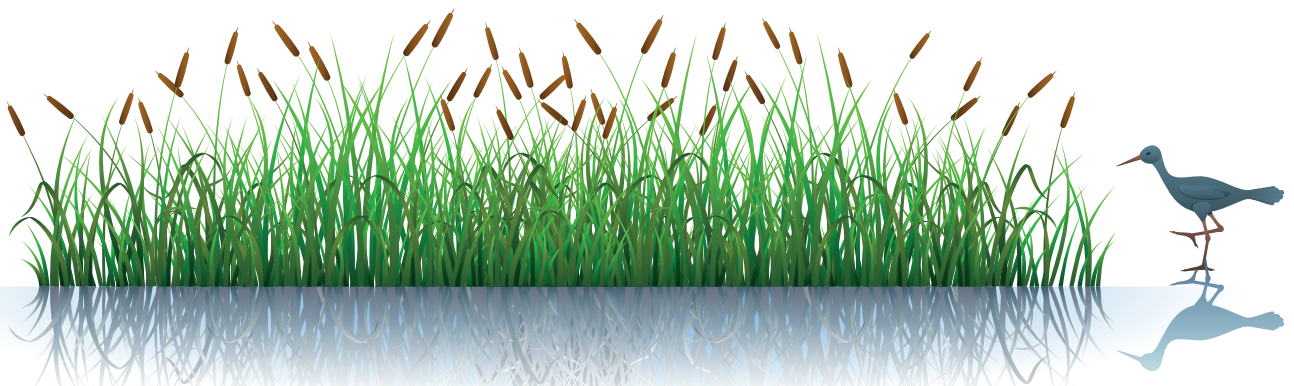
Les zones humides sont des milieux accueillant une faune et une flore remarquable et jouent un rôle important dans la régulation des crues. En cas de crues, les milieux naturels en fond de vallée sont inondés afin d'éviter les inondations en milieu urbain : c'est ce qu'on appelle des zones d'expansion de crue. Le Syndicat mène une politique de maîtrise foncière avec pour objectifs de restaurer, créer ou préserver des zones de respiration pour la rivière. **Le Syndicat de l'Orge évalue l'état de conservation des zones humides sur son territoire afin d'identifier les déséquilibres écologiques et favoriser la biodiversité qu'elles peuvent potentiellement accueillir.**

LE SUIVI DES GÎTES DE DÉVELOPPEMENT LARVAIRE ET RÉDUCTION DES ZONES D'EAU STAGNANTES.

Le Syndicat procède à la localisation et au suivi des gîtes de développement larvaires potentiels sur ses espaces naturels afin d'engager des actions ciblées et cohérentes. En parallèle, il agit de manière à réduire les zones d'eau stagnante favorable au développement des moustiques, notamment en débouchant des ouvrages qui lui appartiennent.

LES LIMITES D'ACTION DU SYNDICAT

Malgré toutes ces actions, il faut avoir conscience qu'il y a d'autres facteurs et zones favorables aux moustiques sur lesquels le Syndicat de l'Orge n'a aucune prise ni compétence, notamment en dehors de ses propriétés. Ce sujet est l'affaire de tous et ne peut être imputé uniquement aux espaces gérés par le Syndicat. **Il convient à chacun d'être vigilant sur le contrôle des divers points d'eau stagnants** (démunis de prédateurs naturels) dans les lieux publics et les secteurs privés.



Vous aussi, **vous pouvez** favoriser la nature en ville !



Les communes et l'ensemble des usagers du territoire ont également leur rôle à jouer pour favoriser la biodiversité dans un contexte urbain où les équilibres naturels sont particulièrement perturbés et ainsi limiter la prolifération des moustiques. Les jardins sont de véritables réservoirs de biodiversité et permettent aussi de connecter les espaces naturels entre eux. Voici quelques conseils faciles à mettre en place pour valoriser le potentiel de biodiversité de votre espace extérieur !

J'INSTALLE DES NICHOURS

L'installation de nichoirs à chauves-souris et à oiseaux permet de pallier le manque de cavités naturelles.

Les hirondelles sont capables de manger près de **2000** moustiques par jour

alors que les chauves-souris mangent l'équivalent d'un tiers de leur poids chaque nuit, soit près de **3000** moustiques

J'ENTRETIENS MON JARDIN DE MANIÈRE DIFFÉRENCIÉE

- **En laissant des espaces où la flore se développe librement et spontanément ou en plantant des espèces végétales locales.** Plus robuste car plus adaptée au sol et au climat, la flore locale a l'avantage de ne nécessiter aucun arrosage et d'attirer la faune locale.

Un chêne peut héberger plus de mille espèces d'insectes sans en pâtir alors qu'un thuya n'en nourrit que quelques-unes qui lui sont fatales. Autre exemple, celui de l'ortie, une plante qui peut nous paraître hostile mais qui peut abriter jusqu'à cent espèces d'insectes (principalement coléoptères et papillons), dont trente spécifiques à l'ortie.

- **En augmentant la hauteur de coupe** (pour ne pas détruire les nids de pollinisateurs et permettre à la micro faune de trouver refuge malgré la coupe) et espacez les tontes. Cela permet également de renforcer la résistance du gazon à la sécheresse.

- **En laissant du bois mort au sol et sur pied** ou installer des nichoirs ou des gîtes pour la faune.

- **En arrêtant l'utilisation de pesticides** et autres produits chimiques néfastes pour la biodiversité et votre santé.

- **En favorisant les déplacements de la petite faune** en créant des ouvertures dans les clôtures des jardins.



JE LIMITE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Vu du ciel, l'éclairage nocturne constitue une source de pollution lumineuse importante mais également une perturbation pour de nombreuses espèces. Limiter l'éclairage dans son jardin permet à la faune de pouvoir se déplacer sans être dérangée. Votre jardin deviendra bien plus accueillant pour les batraciens, les chauves-souris et les rapaces nocturnes.

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER ?

- Vous avez un jardin ou un balcon ? Intégrer le réseau des "Jardins Naturels Sensibles" animé par le Conseil départemental de l'Essonne, en adhérant gratuitement à la Charte d'engagement pour une durée de 5 ans. Vous serez alors accompagnés et recevrez alors votre kit de bienvenue pour bien démarrer vos actions au sein de votre jardin.
- Participer à des programmes de sciences participatives (VIGIE NATURE, etc...).
- Sensibiliser votre entourage.

Notre patrimoine naturel est fragile, chacun peut agir pour le préserver
...et cela commence sous nos fenêtres !

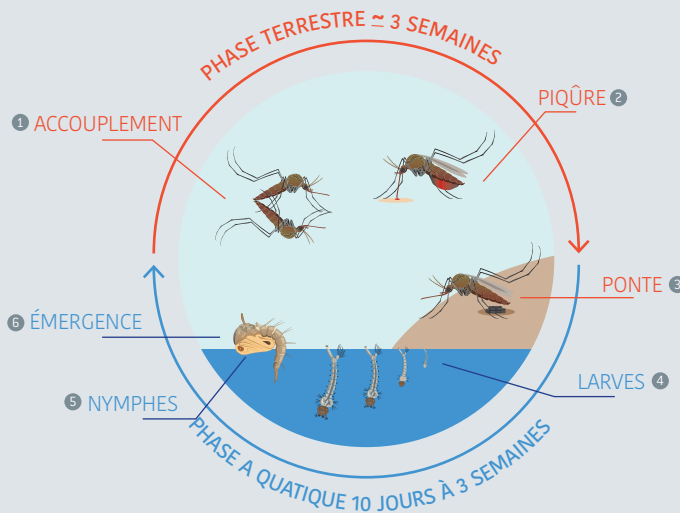


Tout ce qu'il faut savoir **sur le moustique**

En milieu naturel, le développement larvaire du moustique nécessite la présence d'eau stagnante (zones humides inondables, marécages, fossés,...) **mais le moustique aime aussi les milieux urbains et notamment les contenants pouvant recueillir de l'eau** où ses larves peuvent se développer (soucoupes de pots de fleurs, gouttières non entretenues, fosses vidangeables, fosses septiques abandonnées, bidons de récupération des eaux de pluie, citernes, vieux pneus, etc).

La durée du stade larvaire est très variable, de quelques jours, en été, à plusieurs mois. À terme, la larve se transforme en moustique adulte ailé dont l'espérance de vie peut varier de deux à trois semaines pour certaines espèces, à plusieurs mois pour d'autres. Dans la vallée de l'Orge, on trouve principalement deux genres de moustiques dont une espèce plutôt urbaine (*Culex pipiens*) et plusieurs espèces du genre *Aedes* en milieux naturels. Le moustique se déplace peu. Celui qui vous pique vit près de chez vous.

Le cycle de développement des moustiques



CULEX PAPIENS : LE MOUSTIQUE URBAIN

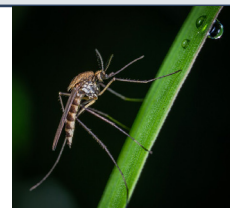
Il naît autour de la maison et pique la nuit. La femelle, après l'accouplement, pique et aspire du sang pour amener ses œufs à maturation puis les pond à la surface de l'eau. Les larves grandissent, se transforment en nymphe et deviennent un moustique.

AEDES : UN AUTRE GENRE !

Certaines espèces évoluent dans les marais salants, d'autres en milieux doux. Quel soit son terrain de jeu, il pique l'homme de préférence à la tombée de la nuit. Son cycle de vie est identique à celui de *Culex* ; seule différence, la femelle pond ses œufs sur le sol, à sec. Les œufs éclosent ensuite lorsqu'ils seront inondés.

Qui lutte contre le moustique tigre ?

La surveillance et la lutte contre le moustique tigre relèvent de la responsabilité du Conseil départemental qui a confié cette mission à un opérateur spécialisé, l'Entente de Lutte et d'Intervention contre les Zoonoses, l'E.L.I.Z. N'hésitez pas à leur signaler la présence de moustiques tigre.



COMMENT SE PROTÉGER DES MOUSTIQUES ?

- Ne pas sortir à la tombée de la nuit
- Mettre des moustiquaires aux fenêtres
- Porter des vêtements couvrants
- Planter des espèces répulsives : basilic citronné, menthe, lavande, géranium
- Diffuser et utiliser des répulsifs naturels : huile essentielle de citronnelle, d'eucalyptus citronné, de citron et clou de girofle, sous forme de bougie, encens, diffuseurs ou vaporisateurs